

Lettre aux entrepreneurs



Bruno BOURIAT



AVOCAT

bouriat@gmail.com



Madame, Monsieur le Dirigeant,

1 Avenue du
Maréchal Harispe
64100 BAYONNE

05 59 25 70 33
06 51 64 40 74

Vous venez de constituer une société : Félicitations !

Vous le savez certainement, notre pays se trouve envahi par une jungle juridico-administrative dans laquelle il est facile de se perdre, et l'ouverture des affaires à la mondialisation fragilise constamment les entreprises françaises.

La vie d'un chef d'entreprise ressemble de nos jours à celle d'un aventurier évoluant en terre inconnue !

Ne restez pas seul dans cette aventure, la prospérité de vos affaires dépendra de votre capacité à « faire face » à l'Administration, à vos partenaires, à vos salariés.

VOTRE ARME : la confiance dans la sécurisation juridique de vos opérations.

VOTRE PARTENAIRE : un cabinet d'avocats disponible, compétent, responsable financièrement de ses décisions et aux tarifs étudiés en fonction de vos besoins.

VOTRE RÉSULTAT : un accompagnement juridique sûr et garanti de vos décisions impactant votre entreprise, que ce soit pour contracter avec des partenaires ou des fournisseurs, embaucher du personnel, licencier, négocier des accords collectifs avec les salariés, recouvrer efficacement les impayés, faire évoluer votre entreprise.

N'hésitez pas à contacter notre cabinet d'avocats, disponible pour vous.

En vous souhaitant une excellente prospérité dans vos affaires, veuillez recevoir, Madame / Monsieur le Dirigeant, l'expression de tous mes vœux de prospérité.

Votre bien dévoué et à votre service,

Bruno BOURIAT

AVOCAT

Conditions et tarifs : <https://sites.google.com/site/avocatbouriat/>